

## DES FAIBLESSES MÉTHODOLOGIQUE QUI INTERROGENT LA FIABILITÉ DES CHIFFRES ?

«C'est la bible », le mot est revenu plusieurs fois dans la bouche d'H. Sibille au moment de la présentation par V. Tchernonog de l'étude qu'elle a coordonnée, livrant les chiffres-clés du monde associatif.

Certes mais la bible ne nous raconte-t-elle pas avant tout des histoires et avant de savoir ce que content les comptes ne faut-il pas nous pencher sur la manière dont ces données sont méthodologiquement construites ?

### Des partis-pris méthodologiques qui interrogent...

L'enquête précédente [NDLR voir pour celle-là] était organisée non seulement sur la base du volontariat mais surtout à partir des communes : les mairies avaient servi de relais pour contacter les associations et leur envoyer le questionnaire qui devait être retourné au *Centre d'économie de la Sorbonne* dit « CES » (comme l'écrit elle-même V. Tchernonog « les enquêtes ont été tributaires des capacités des mairies à identifier sur leur territoire les associations » nous pouvons donc poser l'hypothèse qu'il s'agit principalement évidemment d'associations « dans les radars » car subventionnées par les municipalités).

À contrario, l'enquête de l'INSEE réalisé pour la première fois (et la seule fois à ce jour) en 2016 avait un caractère obligatoire et prenait comme base de sondage les associations elles-mêmes via les fichiers RNA et SIREN.

La taille de l'échantillon étudiée était également différente avec 7 609 structures pour le CES contre 18 550 pour l'INSEE (à l'intérieur de ces échantillons si le nombre d'associations non-employeuses était proche, il n'en allait pas de même pour les structures employeuses, respectivement 2 125 contre 12 420).

Enfin, le mode de passation de l'enquête était très différent :

- Un questionnaire unique pour le CES sans notice explicative, deux questionnaires différents (détaillés pour les employeuses / simplifiés pour les non-employeuses) avec notice explicative pour l'INSEE
- Pas de relance organisée pour le CES alors que l'INSEE s'est mobilisé pour procéder à trois relances (espacées d'un mois) en cas de non-réponse et des relances personnalisées pour les associations employeuses de grandes tailles.
- Pas d'information sur le taux de non-retour pour le CES, en revanche chiffres des retours connus pour l'INSEE (80 % pour les employeuses contre 50 % pour les non-salariées sur un échantillon total de 34 400 associations)
- Etude sur la France métropolitaine pour le CES, sur la France entière pour l'INSEE
- Etc. pour plus de détail voir le tableau comparatif des modalités d'enquête réalisé par le CES [page 2 du document cité](#).

### ... La fiabilité de certains chiffres importants

Un document très intéressant du CES compare les deux enquêtes, intitulé « enquête association de l'INSEE et enquête paysage associatif du CES » il porte le sous-titre suivant : « analyses et mesures de l'activité des associations : de fortes convergences ».

Bien sûr, le CES est souverain dans le choix des titres qu'il donne à ses documents et il est indéniable que nombres de convergences existent (elles sont d'ailleurs très bien détaillées dans ce document) mais il n'en reste pas moins que le sous-titre ne laisse pas entendre que de fortes divergences existent également et c'est pourtant le cas.

- Par exemple sur l'estimation du travail bénévole

*« L'enquête INSEE estime à 680 000 emplois en équivalent plein-temps le travail bénévole dans les associations. Ces données sont en net décalage avec les estimations disponibles à partir des enquêtes*

*Paysage associatif, qui indiquent un ordre de grandeur de 1 090 000 emplois à plein-temps pour la dernière d'entre elles. Cet écart appelle un examen approfondi pour essayer d'en expliquer l'origine<sup>1</sup> »*

Est-ce là l'une des causes qui explique l'inflation très forte des chiffres de bénévoles entre les deux dernières études menées par V. Tchernonog ?

- Plus gênant et troublant : l'écart de 20 milliards d'euros dans le budget cumulé des associations !

« Où sont passés les 20 milliards ? » aurait-on envie de s'exclamer en lisant le total de 85 milliards auquel l'enquête CES abouti lorsque l'on sait que l'INSEE évalue à 104 milliards cette somme.

Les explications fournies ne sont que moyennement satisfaisantes lorsqu'elles concluent qu'une différence de 11 milliards reste encore assez largement inexplicée.

*« L'Insee évalue ainsi à 104 milliards d'euros le budget cumulé du secteur associatif 5 en 2013, celui-ci ayant été estimé à 85,5 milliards d'euros par l'enquête CES pour l'année 2011. Certes, deux années séparent les deux estimations par ailleurs effectuées en euros courants, mais ces deux années sont des années de très faible inflation et sans doute, si l'on en juge par la stagnation de l'emploi salarié dans les associations, des années de stagnation des budgets associatifs et ne peuvent expliquer qu'une part très limitée de cet écart. L'écart entre les deux estimations de budgets doit être analysé à l'aune du champ des éléments constitutifs des budgets qui n'est pas tout à fait le même dans les deux enquêtes. L'enquête du CES s'est limitée à une estimation des cinq principaux postes de ressources courantes des associations: cotisations/ dons, mécénat, apport des fondations/ participations des usagers/ commandes publiques/subventions publiques. L'enquête de l'INSEE a recueilli les données organisées autour des mêmes postes de ressources, mais elle a également inclus dans le périmètre des budgets associatifs, dans une rubrique intitulée autres ressources, d'autres flux de financement non répartis dans les précédents postes ainsi que les reprises sur amortissements, les provisions, et les transferts de charges.*

*La catégorie « autres ressources » ainsi constituée représente 7,5 milliards d'euros soit 7,2% des budgets associatifs dans l'enquête INSEE. Si l'on ne prend pas en compte ce poste de ressources, l'écart observé entre les deux enquêtes se réduit puisque le budget de l'enquête INSEE s'élève alors à 96,7 milliards d'euros en 2013. L'écart subsistant entre les deux estimations, à périmètre de budget comparable, est de l'ordre de 11 milliards d'euros courants. Il est possible que le mode d'organisation de l'enquête du CES à partir des mairies ait pu conduire à sous-estimer, malgré les corrections apportées, le poids des grosses associations nationales et il n'est pas non plus exclu que l'enquête de l'INSEE ait favorisé la participation des associations de taille plus importante ou découragé celle des petites associations employeuses. Ici aussi, une analyse à niveau fin des budgets associatifs dans les deux enquêtes permettra de mieux interpréter et analyser les écarts observés. »*

Dans la dernière étude de V. Tchernonog ce chiffre est donc réévalué et se rapproche de celui trouvé par l'INSEE mais lorsque l'on compare deux données-clés d'une étude sur l'autre (le nombre de bénévole et le budget cumulé) cela donne des augmentations telles qu'elles peuvent compléter biaiser la perception de la réalité des transformations du monde associatif.

Tout cela (et d'autres différences non-détaillées ici comme par exemple la différence de 7 points de pourcentage dans l'estimation de la part des subventions publiques dans les budgets) immanquablement incite à la prudence dans la lecture et la manipulation des chiffres pourtant présentés assez invariablement comme « paroles d'évangile ».

---

<sup>1</sup> [Enquête association de l'insee et enquête paysage associatif du CES \(analyses et mesures de l'activité des associations : de fortes convergences\)](#)